

formée, les Collections qu'elle contient, les Livres rares, les Manuscrits, les Tableaux qui sont dans la Maison & les Portraits des Hommes célèbres qu'on devoit aussi faire graver, pour transmettre à la postérité la vénération due à leurs mérites, plus fortement que par un simple récit; on fait la vérité de ce Vers d'Honorace.

*Sequius irritant animos demissa perarvent
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.*

6°. Ajouter à cela les Anecdotes historiques sur les Tableaux & les autres Monumens; c'est le moyen de donner à une Histoire toutes les illustrations dont elle est susceptible & dont elle a besoin pour être un tableau fidèle de l'existence des choses.

L'on auroit beaucoup d'obligation au R. P. Dom Dellile s'il daignoit donner tout ce qu'on vient de détailler par supplément à son excellente Histoire de St. Mihiel: cela se peut faire sans rien changer à ce qu'il a déjà publié, sur-tout à l'égard de la Notice des Chartes, Diplômes & Chronique de St. Mihiel, à laquelle il faudroit joindre un Glossaire des noms de Lieux.

L'on a fait quelques autres remarques particulières à sur & à mesure que l'on lisoit, & dont je vous ferai part aussi dans une autre Lettre.

Il paroît un *Traité de Physique* à l'usage des Collèges, qui est fort goûté. Quelques Ouvrages périodiques en ont déjà fait mention avec l'éloge qu'il mérite. Nous ne faisons que les suivre pour en dire autant, & pour l'annoncer. Ce *Traité* imprimé cette année 1763 chez le Sr. Durand à Paris, est en six volumes en François. Son Auteur est Mr. de Saintignon, Procureur-Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de Notre Sauveur, & Membre de la Société Royale des Sciences & des Arts de Metz.